

Rappels des risques :**L'essentiel à retenir**

Lors des activités de dépoussiérage réalisées en 2020 à la PLC/Rubis et au Magasin Sud, des documents potentiellement contaminés par des fibres d'amiante, en lien avec les matériels traités, ont été mis dans des pochettes rouges propres.

Cette consigne est applicable sur le site de Naval Group Cherbourg et la Base Navale.

Si vous en voyez, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes.



- Vérifier visuellement (sans les manipuler) si elles sont intègres : non dégradées, fermées.

Pochette intègre

- Ne pas ouvrir la pochette,
- Etiqueter la pochette si nécessaire,
- Signaler la présence de toute pochette rouge afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais pour la récupérer :
 - o Cellule Amiante HSE : 06 75 25 51 45
- En cas de découverte d'une palette filmée sur laquelle est adossée une pochette rouge, cette palette et son contenu devront être traités selon les modalités « Pochette non intègre », sur décision de la Cellule Amiante HSE,
- Double Ensachage par un collaborateur HSE formé avec inscription amiante :
 - o Date,
 - o Lieu,
 - o Contenant du sac,
 - o Entreprise.
- Après double ensachage, la cellule Amiante HSE contactera le prestataire désigné pour évacuation (07 78 12 57 21).

**Pochette non intègre**

- Ne pas toucher,
- Baliser la palette concernée, en incluant l'affichage adapté (exemple ci-contre),
- Signaler la présence de toute pochette rouge à HSE afin de pouvoir intervenir dans les plus brefs délais pour la récupérer,
 - o Cellule Amiante HSE : 06 75 25 51 45
- La cellule Amiante HSE vérifiera si le contenu des caisses est décontaminable :
 - o **Si oui** : évacuation en ss4 de la pochette, et nettoyage de la caisse comme de son contenu, suivant le MO-ACD-021 « *Manutention, nettoyage et conditionnement de matériaux et déchets pouvant contenir de l'amiante des listes B et C* ».



Gestion des pochettes rouges potentiellement contaminées

- o **Si non** : évacuation en déchet Amiante de la caisse/palette et de son contenu au contact de la pochette rouge, en contactant la Cellule Amiante HSE (06.75.25.51.45) qui traitera la demande.

Suivi évacuation des Pochettes rouges

Un suivi sera réalisé par le service *Métiers et Expertises SSTE* du nombre de pochette évacuée.

Suivi des modifications

A	07/03/2024	Version initiale
---	------------	------------------

Rédacteur : Réfèrent SST Amiante	risque	Vérificateur : Manager MPHE	Visa : ACQUIS	Approbateur : Directeur SSTE	Date : 03/04/2024 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE
---	--------	---------------------------------------	-------------------------	--	---